



Service
de l'Information
Aéronautique

DSNA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

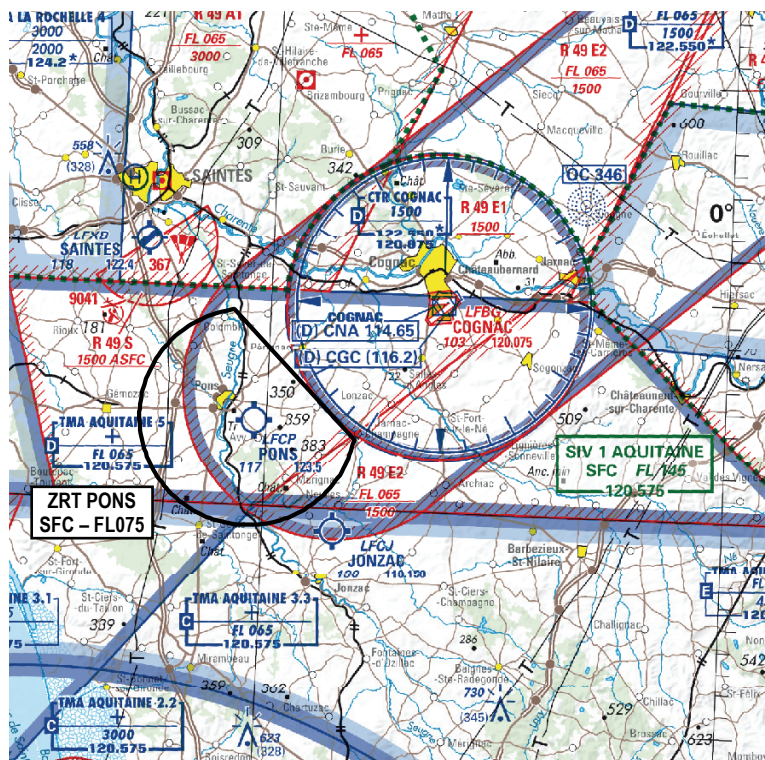
SUP AIP 159/18

Date de publication : 02 AUG

Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) pour une manifestation aérienne sur l'aérodrome de Pons Avy LFCEP

En vigueur : Du jeudi 16 au dimanche 19 août 2018

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Pons Avy LFCEP, Cognac Châteaubernard LFBG, Jonzac Neulles LFCJ



ACTIVITÉ

Manifestation aérienne

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT ACTIVABLE :

16, 17, 18 août : 0800-1000 et 1200-1500 (entraînement)
19 août : 0800-1630 (manifestation)

INFORMATION DES USAGERS

ACTIVITE REELLE CONNUE DE :

Cognac APP : 122.550 MHz

Aquitaine INFO : 120.575 MHz

Remarque : La fréquence A/A Pons Avy 123.500 MHz sera utilisée pour la manifestation.

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions d'espaces avec lesquelles elle interfère.

ORGANISME GESTIONNAIRE

Directeur des vols

SERVICES RENDUS

CAG / CAM : information de vol et alerte

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant aux entraînements et à la manifestation ;
- les aéronefs basés avec accord du directeur des vols ;
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions sur notification auprès du directeur des vols.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT PONS

Limites latérales

45°38'54"N, 000°32'17"W

45°33'07"N, 000°24'05"W

arc horaire de 5.00nm de rayon centré sur 45°33'58"N, 000°31'06"W

45°38'54"N, 000°32'17"W

Limites verticales

SFC / FL075

ORGANISMES A CONTACTER

Avant et pendant la manifestation :

- Directeur des Vols : 06.13.82.31.78
- Directeur des Vols suppléant : 06.21.34.61.79

Remarque : La fréquence A/A Pons Avy 123.500 MHz sera utilisée pendant la manifestation.